

PREMIUM VIE

CONTRAT D'ASSURANCE-VIE DE BPCE LIFE

Chercher à valoriser votre capital en investissant sur des fonds modulables et flexibles dans le cadre réglementaire protecteur luxembourgeois.

L'ESSENTIEL

Le contrat PREMIUM Vie, est un contrat d'assurance-vie multisupport, vous permettant de disposer du cadre réglementaire luxembourgeois et de la disponibilité de votre capital.

UN ACCÈS À UN LARGE CHOIX DE SUPPORTS FINANCIERS

Votre contrat PREMIUM Vie vous offre le choix d'investir parmi 3 types de supports financiers :

- **fonds internes**,¹ créés et gérés pour la compagnie par les structures de gestions sous mandat locales, Vega Investment Solutions ou DNCA Finance (sociétés de gestion du Groupe BPCE) donnant accès à une gestion financière dédiée selon l'orientation de gestion qui vous convient;
- **fonds externes** sélectionnés parmi un large choix de gestionnaires internationaux offrant une diversité en terme de zones géographiques, de styles de gestion et de secteurs d'activité ;
- **fonds en euros**.

Dans le cadre d'une approche globale de votre patrimoine, votre conseiller Banque Populaire vous accompagnera dans la gestion financière de votre contrat PREMIUM Vie sur le long terme, selon vos besoins, exigences, objectifs d'investissement, connaissance, expérience en matière financière, ainsi que votre profil de risque. Vous étudierez ensemble quand et comment modifier la répartition de votre capital et procéder à des arbitrages.

UNE PROTECTION DE VOTRE INVESTISSEMENT

En tant que souscripteur du contrat PREMIUM Vie, vous êtes un créancier privilégié en cas de défaillance de la compagnie. Cette protection est garantie par la séparation légale et physique entre les avoirs des souscripteurs d'une part, et les actifs des actionnaires et autres créanciers de la compagnie d'assurance d'autre part (supervision par le régulateur luxembourgeois). De plus, en cas de faillite ou de défaut de la compagnie, vous détenez un privilège absolu (créancier de 1er rang) sur vos placements qui prime sur tous les autres créanciers, y compris l'État luxembourgeois.

Communication à caractère publicitaire

¹ La valeur des supports financiers peut fluctuer à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés. Le risque de perte en capital est supporté par vous seul.

EN PRATIQUE

Versement minimum : 150.000€
Versement complémentaire : pas de minimum
Frais sur versement : 2,50% maximum
Frais de gestion annuel : 0,90% maximum
Frais sur arbitrage : 0,50% du montant arbitré

UNE FISCALITÉ SPÉCIFIQUE

En cas de rachat partiel ou total sur votre contrat, vous bénéficierez de la neutralité fiscale applicable pour tout contrat souscrit au Luxembourg par un non-résident auprès d'une compagnie luxembourgeoise. Cependant, le régime fiscal de votre contrat d'assurance vie sera celui de votre pays de résidence fiscale. Le principe de la neutralité fiscale pourra permettre, sous certaines conditions, au souscripteur de conserver son contrat dans son nouveau pays de résidence fiscale.

UN OUTIL DE TRANSMISSION

Pour bénéficier du régime spécifique de l'assurance-vie, vous avez la possibilité de désigner librement vos bénéficiaires au sein de la clause bénéficiaire.

Selon vos objectifs poursuivis, vous pourrez souscrire vos contrats d'assurance-vie en démembrement en cas de réinvestissement de capitaux démembrés ou démembrer votre clause bénéficiaire.

PREMIUM, UN CONTRAT SÉLECTIONNÉ AUPRÈS DE BPCE LIFE, LA COMPAGNIE D'ASSURANCE LUXEMBOURGEOISE DU GROUPE BPCE

La Banque Populaire vous fait bénéficier de l'expertise de BPCE Life, compagnie d'assurance-vie luxembourgeoise, filiale à 100 % de BPCE Assurances, elle-même détenue en intégralité par BPCE, la banque de gestion d'actifs et de fortune, grande clientèle, assurance et paiements du Groupe BPCE.

BPCE Life

Société Anonyme d'Assurance au capital social de 115.000.000 Euros – RCS Luxembourg B60 633

Siège social : 51, avenue John F. Kennedy – L-1855 Luxembourg – Tél. : +(352) 22 888 11

BPCE Life, succursale France

7, promenade Germaine Sablon – CS 11440 – 75709 Paris Cedex 13 – France – RCS Paris 438 123 754 – Tél. : +(33) 1 58 19 93 81

www.life.groupebpce.com

Ce document est produit par BPCE Life. Il est à l'usage exclusif de la personne à laquelle il aura été remis, que ce soit directement ou au titre d'un pouvoir de représentation. Ce document ne devra pas être distribué, publié ou reproduit en totalité ou en partie, par son ou ses destinataire(s), sauf avec l'accord explicite de BPCE Life. Ce document a été rédigé [30/04/2025] sur la base d'informations validées à cette date. Il constitue une synthèse et ne vise pas à couvrir tous les cas de figure pouvant se présenter.